

Département d'Eure et Loir

Commune : TOURY

N° dossier usager: 28391-0047

N° dossier Eure-et-Loir Ingénierie:

28391.22.003

Technicien: Mikael FLEUREAU

ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

DOCUMENT A CONSERVER PAR LE DEMANDEUR

CONTROLE DE CONCEPTION DU PROJET : AVIS FAVORABLE

Date de dépôt du dossier en Mairie : 29/06/2022

Date de Visite(s) : 02/08/2022

Date de réception du dossier: 04/07/2022

Numéro de dossier ADS.....: PC 028 391 22 00017

Identification

SAS TOURY 2022

N° Téléphone : 02 38 88 12 34 - 07 78 01 04 63

Monsieur LEVISTRE

Adresse Actuelle	Adresse de Construction
7 rue Pierre et Marie Curie 45240 INGRE	Le Rogeret 28310 TOURY

Contexte général du site

Référence cadastrale.....: ZH2, ZH4, ZH5, ZH6, ZH7, ZH8, ZH9, ZH10, ZH11, ZH12, ZH13, ZH14, ZH15	Zonage d'assainissement Non Collectif
Implantation.....: Hameau	Existence d'une étude à la parcelle .: Oui
Terrain.....: Plat	En date du... : 04/05/2022
Superficie du terrain.....: m ²	Par: TPF Ingénierie
Exutoire.....: Aucun	Reçue le: 12/09/2022

Locaux à desservir (3 bâtiments : A, B et C)

Activité : construction d'une plateforme logistique Capacité : 120, 50 et 40 EH Date de construction : /

Dispositifs retenus

Dispositif agréé: 3 GRAF Easy One XXL capacité : 40, 50 et 120 EH Rejet vers.....: Fossé, noue et bassin d'infiltration eaux pluviales interne au site

Pompe.....: Oui ; Si nécessaire (selon profondeur du réseau de collecte EU)

Observations

Le projet consiste à créer une plateforme logistique constituée de 3 bâtiments (A, B et C).

La capacité d'accueil en terme d'équivalents habitants (postes administratif et logistique) sera la suivante :

- Bâtiment A : 116,5 EH ;
- Bâtiment B : 46,6 EH ;
- Bâtiment C : 37,28 EH.

Des postes de relevages eaux brutes pourront être nécessaires selon la profondeur de mise en œuvre du réseau de collecte.

3 micros-station de traitement des eaux usées sont retenues dans la gamme GRAF Easy One XXL :

- Bâtiment A : 120 EH ;
- Bâtiment B : 50 EH ;
- Bâtiment C : 40 EH.

Les rejets des eaux traitées s'effectueront dans des ouvrages d'infiltration des eaux pluviales interne au site :

- Bâtiment A : noue d'infiltration de surface 1 000 m² ;
- Bâtiment B : fossé d'infiltration de surface 150 m² ;
- Bâtiment C : bassin d'infiltration de surface 1 800 m².

La capacité des futurs ouvrages de traitement des eaux usées étant supérieure à 20 EH (1,2 kg DBO5/jour), un cahier de vie devra être élaboré par unité ANC (collecte et traitement) et transmis au SPANC pour avis et validation. Ces derniers devront être mis à jour à fréquence annuelle et transmis au SPANC de la Communauté de Communes Coeur de Beauce.

Le présent avis est favorable pour le projet présenté ci-dessus.

Si le chantier est réalisé par un professionnel, nous vous rappelons que celui-ci doit avoir souscrit une assurance décennale couvrant ce type de travaux. De plus, un procès-verbal de réception de travaux devra impérativement être rédigé. Celui-ci marque le point de départ de la mise en œuvre des garanties légales et des couvertures d'assurances correspondantes. Pas de réception de travaux = pas d'assurance !

**IMPORTANT : Veuillez contacter le technicien d'Eure-et-Loir Ingénierie au 02 37 23 59 28
trois jours avant la réalisation des travaux pour le contrôle de votre installation découverte.
Une copie de cet avis est à transmettre à l'entreprise devant réaliser ces travaux.**

Avis du Président : avis favorable sur le projet retenu ci-dessus.

Le 16/05/2022 à Yammille - en -
Beauce

Monsieur le Président, M^r PELLEGRIN
Berait

